

Règlement Défi Jonglage U11

1- OBJECTIFS

Dans le cadre du développement des acquisitions techniques chez les jeunes joueurs évoluant dans la catégorie U11, plusieurs fois durant la saison, nous sollicitons les clubs à effectuer cette épreuve avec vos joueurs(euses), afin de continuer leur progression technique.

L'objectif est de prendre en compte la formation technique du jeune joueur dans une tranche d'âge très favorable aux acquisitions et d'avoir un aperçu des progrès individuels, pour que chaque participant ait droit au jeu.

2- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Matériel : chaque équipe prévoit 6 ballons taille n°4 correctement gonflé (un ballon pour deux joueurs).

Pour un critérium à 4 équipes, le défi technique « Jonglage » se déroulera avant la première rencontre du Critérium U11.

Les joueurs se mettent en binôme par numéro de leur maillot (N°1 avec le N°1 adverse, N°2 avec le N°2 adverse, etc.).

Ce sont les joueurs qui comptabilisent les contacts de l'adversaire qu'il défie et communique la meilleure performance des deux essais.

Si les effectifs des équipes sont inégaux, le dernier joueur jongle devant les éducateurs.

Pour un critérium à 3 équipes, le défi technique « Jonglage » se déroulera lorsque l'équipe ne joue pas pendant le temps de repos.

Cette fois c'est l'éducateur de l'équipe qui prend en charge de comptabiliser les jonglages de ses joueurs.

**LES BLEUS C'EST PARTI
POUR 1MIN30
DROIT !**



**Schéma du dispositif
sur le terrain**



Ensuite, les éducateurs de chaque équipe collectent les performances des joueurs de leur équipe, et inscrivent ENSEMBLE sur la fiche de résultats :

* Le total de chaque joueur

* Le total général des 8 meilleures performances.

- Les résultats sont à inscrire sur la feuille de résultat du critérium dans la colonne prévue (à côté du nom prénom de chaque joueur et de sa catégorie), et envoyée obligatoirement au District Haute Marne de Football à roffroy@hautemarne.fff.fr

3- REGLEMENT

Le Défi Jonglage est valable pour toute la saison des groupes de catégorie U11 de D1 et de D2.

Chaque mois un nouveau défi sera réalisé par les joueurs avec un maximum de 30 contacts à réaliser :

1^{ère} phase :

- Critérium n°2 du **Samedi 30 Septembre 2023** : jonglage libre
- Critérium n°4 du **Samedi 14 Octobre 2023** : jonglage pied droit
- Critérium n°6 du **Samedi 4 Novembre 2023** : jonglage pied gauche
- Critérium n°8 du **Samedi 18 Novembre 2023** : jonglage pied alterné (pied droit, pied gauche, pied droit etc...)

2^{ème} phase :

- Critérium n°2 du **Samedi 16 Mars 2024** : jonglage libre
- Critérium n°4 du **Samedi 30 Mars 2024** : jonglage pied droit
- Critérium n°6 du **Samedi 13 Avril 2024** : jonglage pied gauche
- Critérium n°8 du **Samedi 4 Mai 2024** : jonglage pied alterné (pied droit, pied gauche, pied droit etc...)
- Critérium n°10 du **Samedi 18 Mai 2024** : jonglage tête

Tous les joueurs participent au défi jonglage. Chaque joueur possède deux essais par défi et seul le meilleur score de ces deux essais dans chaque spécialité sera retenu.

Le départ de la jonglerie est laissé au choix du jeune joueur(se), soit ballon au sol levé au pied ou soit levé à la main.

Aucune surface de rattrapage (cuisse ou autre pied).

Pour la tête le ballon est lancé à la main pas de surface de rattrapage au pied.

Limitation à 30 contacts pied droit, 30 contacts pied gauche et 20 têtes.

4- DOTATION

Afin de récompenser les cinq meilleures équipes de D1 et les cinq meilleures équipes de D2 ayant obtenu le plus de points à ces défis jonglages, seulement les 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sera tenu compte lors de chaque différent défi.